



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 16 décembre 2021

Suppression de 440 postes à la rentrée 2022 : des conséquences désastreuses dans les académies

Depuis le début de son mandat, le ministre Blanquer a supprimé 7 900 postes dans le second degré, soit l'équivalent de 166 collèges. Les personnels de l'Éducation nationale dénoncent unanimement le manque de personnels enseignant·es, d'AESH, de Vie scolaire, médico-sociaux, administratifs et techniques... Le manque de personnel a considérablement dégradé les conditions de travail des personnels qui y pallient en effectuant des missions étrangères à leurs obligations et sans formation. Ainsi nombre de personnels s'improvisent assistant·es de service social, AESH ou infirmier·e.

Le ministère poursuit son entreprise de casse du service public en supprimant 440 postes dans les collèges et les lycées à la rentrée 2022.

Ces suppressions de postes aggravent les inégalités scolaires et sociales et conduisent à augmenter le nombre d'élèves par classe au détriment de la qualité de l'enseignement.

Enfin, la mobilité des personnels est largement entravée par ses suppressions de postes.

Alors qu'il faut investir dans le service public d'éducation en créant des postes à hauteur des besoins afin de construire une école plus égalitaire à la hauteur des enjeux sociaux actuels, le ministre Blanquer préfère investir dans l'enseignement privé qui voit au contraire son budget augmenter.

SUD éducation revendique un plan d'urgence pour le service public d'éducation.

Évolution des moyens par académie :

Aix-Marseille	+3
Amiens	-18

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Besançon	-15
Bordeaux	-19
Clermont-Ferrand	-15
Corse	+10
Créteil	-84
Dijon	-25
Grenoble	- 52
Guadeloupe	+3
Guyane	+57
La Réunion	+12
Lille	-89
Limoges	-15
Lyon	+8
Martinique	+21
Mayotte	+120
Montpellier	+21
Nancy-Metz	-17
Nantes	-49
Nice	0
Normandie	-54
Orléans-Tours	-49
Paris	-11
Reims	-16
Rennes	-62
Strasbourg	-15
Toulouse	-8
Versailles	-24